



CADRE RESERVE AU CROUS

Cité d'affectation :Date de dépôt :
Fiche faite :Pièce(s) manquante(s)

CANDIDATURE A UNE DEMANDE DE LOGEMENT CROUS 2010-2011

A déposer à :

CROUS –Accueil International

2 Rue Monteil – BP 5053 - Montpellier Justice – 34033 MONTPELLIER CEDEX 1 / Tel : 04.67.41.50.38

Vous êtes étudiant international « individuel », inscrit dans un Etablissement d'Enseignement Supérieur et vous êtes intéressé par un logement géré par le CROUS de Montpellier.

NOM : Prénom :

Date de naissance Lieu (Pays) :

Nationalité :

Votre adresse dans le pays d'origine (très précise)

Arrivée sur le territoire français depuis le :

Carte de Séjour ou passeport N° Délivré(e) le Valable jusqu'au :

Adresse actuelle :

N° Portable :E-mail :

Êtes-vous bénéficiaire d'une bourse ou d'une aide ? OUI NON

Si OUI laquelle ? Montant mensuel (en €) :

Etes-vous bénéficiaire d'une allocation de recherche ? OUI NON

SI OUI Montant mensuel (en €) : **DANS TOUS LES CAS, JOINDRE UN JUSTIFICATIF**

Votre cursus universitaire à remplir en totalité

ANNEE UNIVERSITAIRE	ETABLISSEMENT/UFR	ETUDES	DIPLOMES OBTENUS
2007- 2008			
2008- 2009			
2009- 2010			
2010-2011			

Montpellier, le

Signature de l'étudiant

A LIRE TRES ATTENTIVEMENT

Dans le cas d'une admission en cité universitaire, je soussigné(e),

NOM : Prénoms :

NATIONALITE : Né(e) le :

- M'engage à verser le montant mensuel de la redevance de la chambre pour la durée du séjour figurant sur mon avis d'admission de façon régulière et dans les 10 premiers jours de chaque mois.
- M'engage à libérer au plus tard **le 15 juin 2011** (sauf si maintien d'été : hébergement en juillet et/ou août) la chambre qui m'a été attribuée et à remettre à la disposition de la Cité Universitaire la clé correspondante, le jour de mon départ.
- M'engage à occuper **seul et personnellement** la chambre qui m'a été attribuée.
- M'engage à **accepter et à respecter les conditions du règlement intérieur** (deux exemplaires ainsi que leur acceptation sont joints au présent document).
- M'engage à **accepter et à respecter la charte d'utilisation des accès internet du Crous de Montpellier** (un exemplaire est joint au présent document).

A Montpellier, le
Signature

AUTORISATION D'HOSPITALISATION

Je soussigné(e), NOM : Prénom :

Autorise Monsieur le Directeur ou Madame la Directrice de la cité universitaire à prendre toutes les mesures d'urgence nécessaire à une éventuelle hospitalisation et intervention chirurgicale avec anesthésie générale.

A Montpellier le
Signature

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A CETTE DEMANDE

- ✓ Certificat d'inscription universitaire 2010-2011 (à fournir dès que vous êtes inscrit et au plus tard le 31/12/2010) ou, par défaut, tout document justifiant d'une pré inscription pour 2010-2011
- ✓ Photocopie de votre carte de séjour ou visa étudiant, ou de votre récépissé, ou de votre passeport (page d'identité et de visas)
- ✓ 4 photos d'identité
- ✓ Liste des vœux pour votre hébergement en 2010-2011 (document ci-joint)

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS EXAMINE.

Une proposition d'hébergement vous sera adressée selon les disponibilités (n° de téléphone ou e-mail souhaitable).

Vous devrez alors obligatoirement fournir :

- ✓ Un acte de Caution Solidaire dûment complété par une personne physique ou morale attestant sa solvabilité en France, qui s'engage à payer les sommes dont vous seriez redevable auprès du CROUS (cf 5 imprimés joints à conserver et à remettre à l'Accueil International au moment de votre affectation).

Si vous intégrez un hébergement du CROUS, vous devrez également fournir :

- ✓ tous les renseignements indispensables pour l'émission d'un virement international (nom et adresse de votre banque dans votre pays d'origine, le code BIC ou SWIFT de cette banque, les références IBAN, pour les Etats-Unis, le n° ABA ou RTN...),
- ✓ **une attestation d'assurance multirisque habitation.**



Le conseil d'administration du C.R.O.U.S de MONTPELLIER a décidé dans la séance du 16 décembre 1987 d'appliquer l'article 6 de l'arrêté ministériel du 21 juillet 1970 instituant le versement d'une provision au moins égale à une mensualité de la redevance.

ATTENTION CETTE DEMANDE NE VAUT PAS ATTRIBUTION DE LOGEMENT

Conditions d'attribution et de renouvellement des logements du CROUS de Montpellier aux étudiants internationaux « Individuels »

Année universitaire 2010-2011



Critères en vigueur par ordre de priorité pour une première admission

- 1** - Thèse 4^{ème} année
- Thèse 3^{ème} année
- Thèse 2^{ème} année
- Thèse 1^{ère} année

- 2** **Primo-arrivant** en :
- MASTER 2
- 3^{ème} année d'écoles d'ingénieurs,
grandes écoles ou assimilés

- 3** **Non Primo-arrivant** en :
- MASTER 2
- 3^{ème} année d'écoles d'ingénieurs,
grandes écoles ou assimilés

- 4** - 2^{ème} cycle (uniquement niveau MASTER 1)
- 2^{ème} puis 1^{ère} année de Grande Ecole, Classe Préparatoire, IUT,
Section de Technicien Supérieur (en dehors des établissements privés)

Renouvellements

- Le principe du "renouvellement" en Cité Universitaire est admis.
- Dès la 3^{ème} année de thèse une attestation indiquant la date (approximative) de soutenance sera demandée.
- Le triplement est refusé.
- Le principe du "maintien jusqu'à soutenance" est retenu pour les MASTER 2 et pour les Thèses 4^{ème} année si soutenance avant le 31/12. Une attestation indiquant le mois de soutenance sera demandée pour le maintien.

Liste des vœux pour un hébergement en cité ou résidence universitaire
à numéroté de 1 à 16 par ordre de choix

● **Hébergements en cités universitaires**

Redevance mensuelle toutes charges comprises ; admission du 1^{er} septembre au 15 juin (possibilité d'hébergement du 16 juin au 31 août).

Numérotez	Type de logement	Tarif mensuel TCC
	Chambre en cité	A partir de 138,54 €
	Chambre aux Arceaux (13m2 avec sanitaires et réfrigérateur)	231,49 €
	Studio en CU (Boutonnet, Colombière, ou Vert Bois)	de 245,80 € à 452,45 €
	Studio double en CU (Voie Domitienne)	161,17 € par personne

● **Hébergements en résidences universitaires**

Loyer mensuel hors charges ; admission du 1^{er} septembre au 31 août.

Numérotez	Studios	Tarif mensuel HC
	Résidence Las Rebes (quartier Cévennes)	de 162,87 € à 247,89 €
	Résidence Alexandrie (proche Université de Sciences Eco)	de 280,39 € à 450,94 €
	Résidence des Arceaux (quartier Arceaux)	283,77 €
	Résidence Colonel Marchand (quartier Boutonnet)	376,08 €
	Résidence Minerve (proche Université de Sciences)	304,15 €
	Résidence Alain Savary I et II (quartier Plan des 4 Seigneurs)	de 278,87 € à 340,63 €
	Résidence Vert Bois (proche Université de Lettres)	285,22 €
	Résidence Triolet (proche Université de Sciences)	de 279,44 € à 327,86 €
	Résidence La Lyre (proche arrêt «Occitanie», Tramway ligne 1)	288,25 € ou 350,96 €
	Résidence Agropolis (proche Zoo du Lunaret)	363,61 €
	Résidence Euromédecine (proche arrêt «Hauts de Massane», Tramway ligne 2)	324,46 €
	Résidence Olympique (arrêt « Philippidès », Tramway ligne 1)	de 285,05 € à 396,59 €

- ✓ Les affectations sont réalisées en fonction des disponibilités.
- ✓ Tout refus d'affectation entraîne le reclassement en fin de liste d'attente.
- ✓ Si vos ressources sont égales ou supérieures à 900 €/mois (et dans la limite de 1.200 €/mois) seul un studio en résidence vous sera proposé.
- ✓ Pour plus d'informations sur les logements, consultez le site web www.crous-montpellier.fr

Montpellier, le

Signature de l'étudiant

**ACTE DE CAUTION SOLIDAIRE
CITE UNIVERSITAIRE
(Article 2015 et 2021 du Code Civil)**

Doit être obligatoirement établi par une personne physique ou morale attestant sa solvabilité en France

Je soussigné (e) Nom et Prénom.....

Adresse.....

Profession ou emploi.....

déclare me porter caution solidaire de :

NOM(S) et Prénoms des/du résident(s)

à compter du 1^{er} septembre et pour une durée maximale d'occupation de 12 mois,

et m'engage à ce titre, au profit du CROUS qui accepte, à satisfaire à toutes les obligations découlant des règles financières d'occupation des locaux, sans bénéfice de discussion pour le paiement :

- ☛ des redevances et indemnités d'occupation éventuelles
- ☛ des dégradations et réparations locatives
- ☛ et des éventuels frais de procédure

Montant de la redevance mensuelle de : CENT TRENTE HUIT EUROS CINQUANTE QUATRE CENTIMES A DEUX CENT TRENTE QUATRE EUROS QUARANTE NEUF CENTIMES (de 138.54 à 234.49 euros selon le type de logement).

MENTION A RECOPIER INTEGRALEMENT PAR LE SIGNATAIRE, DE SA MAIN, DANS LE CADRE CI-DESSOUS :

« Je me porte caution solidaire pour le paiement de la redevance s'élevant, selon le type de logement, à 234.49 euros mensuels maximum, ainsi que pour le règlement des dégradations, réparations locatives, indemnités d'occupation, et éventuels frais de procédure, ces obligations résultant du règlement intérieur dont j'ai reçu un exemplaire. Je sais que je ne pourrai pas résilier le présent engagement avant son terme.

En renonçant au bénéfice de discussion défini à l'article 2021 du Code civil et en m'obligeant solidairement, je m'engage à rembourser le bailleur de la totalité de la dette sans pouvoir exiger qu'il poursuive préalablement le locataire. Je confirme avoir pleinement enregistré la nature et l'étendue des obligations ainsi contractées ».

Fait à.....le.....

Signature de la personne se portant caution

Pour LE DIRECTEUR DU CROUS

Toute personne qui se rend coupable du délit de fausse signature tombe sous le coup de l'article 441 du Nouveau Code Pénal.

POUR LES PIECES A FOURNIR, VOIR AU VERSO



PIECES A JOINDRE PAR LE SIGNATAIRE DE L'ACTE DE CAUTION SOLIDAIRE

- Photocopie de la carte Nationale d'identité recto-verso du cautionneur ou, pour un cautionneur de nationalité étrangère, carte de travail et de séjour mention « salarié » d'une validité d'au moins 3 années couvrant obligatoirement l'année universitaire concernée.
- Photocopie d'une facture EDF datant de moins de trois mois au nom et adresse du cautionneur.
- Photocopie du dernier bulletin de salaire du cautionneur, à défaut justification des revenus pour non salariés.
- Un Relevé d'Identité Bancaire de la personne se portant caution.

♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦

SI LA CAUTION SOLIDAIRE EST UNE PERSONNE MORALE,
FOURNIR UNIQUEMENT :

- Un Relevé K Bis.

CITE UNIVERSITAIRE DES ARCEAUX
ACTE DE CAUTION SOLIDAIRE
(Article 2015 et 2021 du Code Civil)

Doit être obligatoirement établi par une personne physique ou morale attestant sa solvabilité en France

Je soussigné (e) Nom et Prénom.....

Adresse.....

Profession ou emploi.....

déclare me porter caution solidaire de :

NOM(S) et Prénoms des/du résident(s)

à compter du 1^{er} septembre et pour une durée maximale d'occupation de 12 mois,

et m'engage à ce titre, au profit du CROUS qui accepte, à satisfaire à toutes les obligations découlant des règles financières d'occupation des locaux, sans bénéfice de discussion pour le paiement :

- des redevances et indemnités d'occupation éventuelles
- des dégradations et réparations locatives
- et des éventuels frais de procédure

Montant de la redevance mensuelle de : DEUX CENT TRENTE ET UN EUROS QUARANTE NEUF (234.49 euros) pour une chambre avec confort.

MENTION A RECOPIER INTEGRALEMENT PAR LE SIGNATAIRE, DE SA MAIN, DANS LE CADRE CI-DESSOUS :

« Je me porte caution solidaire pour le paiement de la redevance s'élevant, à 231.49 euros mensuels, ainsi que pour le règlement des dégradations, réparations locatives, indemnités d'occupation, et éventuels frais de procédure, ces obligations résultant du règlement intérieur dont j'ai reçu un exemplaire. Je sais que je ne pourrai pas résilier le présent engagement avant son terme. En renonçant au bénéfice de discussion défini à l'article 2021 du Code civil et en m'obligeant solidairement, je m'engage à rembourser le bailleur de la totalité de la dette sans pouvoir exiger qu'il poursuive préalablement le locataire. Je confirme avoir pleinement enregistré la nature et l'étendue des obligations ainsi contractées ».

Fait à.....le.....

Signature de la personne se portant caution

Pour LE DIRECTEUR DU CROUS

Toute personne qui se rend coupable du délit de fausse signature tombe sous le coup de l'article 4411 du Nouveau Code Pénal.

POUR LES PIECES A FOURNIR, VOIR AU VERSO



PIECES A JOINDRE PAR LE SIGNATAIRE DE L'ACTE DE CAUTION SOLIDAIRE

- Photocopie de la carte Nationale d'identité recto-verso du cautionneur ou, pour un cautionneur de nationalité étrangère, carte de travail et de séjour mention « salarié » d'une validité d'au moins 3 années couvrant obligatoirement l'année universitaire concernée.
- Photocopie d'une facture EDF datant de moins de trois mois au nom et adresse du cautionneur.
- Photocopie du dernier bulletin de salaire du cautionneur, à défaut justification des revenus pour non salariés.
- Un Relevé d'Identité Bancaire de la personne se portant caution.

♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦

SI LA CAUTION SOLIDAIRE EST UNE PERSONNE MORALE,
FOURNIR UNIQUEMENT :

- Un Relevé K Bis.

**ACTE DE CAUTION SOLIDAIRE
RESIDENCE UNIVERSITAIRE
(Article 2015 et 2021 du Code Civil)**

Doit être obligatoirement établi par une personne physique ou morale attestant sa solvabilité en France.

Je soussigné (e) Nom, Prénom.....

Adresse.....

Profession ou emploi.....

déclare me porter caution solidaire de :

NOM(S) et Prénoms des/du locataire(s)
.....

à compter du 1^{er} septembre et pour une durée maximale de bail de 12 mois

pour la durée de l'occupation, et m'engage à ce titre, au profit du CROUS qui accepte, à satisfaire à toutes les obligations découlant des règles financières d'occupation des locaux, sans bénéfice de discussion pour le paiement :

- ☞ des loyers, compléments de loyer, charges récupérables et indemnités d'occupation éventuel
- ☞ des dégradations et réparations locatives
- ☞ et des éventuels frais de procédure

MENTION A RECOPIER INTEGRALEMENT PAR LE SIGNATAIRE, DE SA MAIN, DANS LE CADRE CI-DESSOUS :

« Je me porte caution solidaire, pour le paiement du loyer mensuel, révisable chaque année selon les conditions inscrites au bail et dont j'ai pris connaissance, ainsi que des compléments de loyers, charges récupérables, dégradations et réparations locatives, indemnités d'occupation et éventuels frais de procédure, dans la limite de 4 572 euros (quatre mille cinq cent soixante douze), ces obligations résultant du bail dont j'ai reçu un exemplaire. Je sais que je ne pourrais pas résilier le présent engagement avant son terme.

En renonçant au bénéfice de discussion défini à l'article 2021 du code civil en m'obligeant solidairement, je m'engage à rembourser le bailleur de la totalité de la dette sans pouvoir exiger qu'il poursuive préalablement le locataire.

Je confirme avoir pleinement enregistré la nature et l'étendue des obligations ainsi contractées.

Fait à..... le.....

Signature de la personne se portant caution

Pour LE DIRECTEUR DU CROUS

Toute personne qui se rend coupable du délit de fausse signature tombe sous le coup de l'article 441 du Nouveau Code Pénal.

POUR LES PIECES A FOURNIR, VOIR AU VERSO ➔

ADMISSION EN RESIDENCE UNIVERSITAIRE
Année Universitaire 2010/2011

PIECES A JOINDRE PAR LE SIGNATAIRE DE L'ACTE DE CAUTION SOLIDAIRE

- Photocopie de la carte Nationale d'identité du cautionneur ou, pour un cautionneur de nationalité étrangère, carte de travail et de séjour mention « salarié » d'une validité d'au moins 3 années couvrant obligatoirement l'année universitaire concernée.
- photocopie d'une facture EDF datant de moins de trois mois au nom et adresse du cautionneur
- photocopie des trois derniers bulletins de salaire du cautionneur
- Un Relevé d'Identité Bancaire de la personne se portant caution.

Si les pièces présentées ne justifient pas de revenus prouvant la solvabilité du cautionneur (Revenu au minimum égal au S.M.I.C.), le dossier sera refusé et la réservation annulée.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

SI LA CAUTION SOLIDAIRE EST UNE PERSONNE MORALE,
FOURNIR UNIQUEMENT :

- un Relevé K Bis.

ACTE DE CAUTION SOLIDAIRE
RESIDENCE LAS REBES
(Article 2015 et 2021 du Code Civil)

Doit être obligatoirement établi par une personne physique ou morale attestant sa solvabilité en France

Je soussigné (e) Nom et Prénom.....

Adresse.....

Profession ou emploi.....

déclare me porter caution solidaire de :

NOM(S) et Prénoms des/du résident(s)

à compter du 1^{er} septembre et pour une durée maximale d'occupation de 12 mois,

et m'engage à ce titre, au profit du CROUS qui accepte, à satisfaire à toutes les obligations découlant des règles financières d'occupation des locaux, sans bénéfice de discussion pour le paiement :

- ☛ des redevances et indemnités d'occupation éventuelles
- ☛ des dégradations et réparations locatives
- ☛ et des éventuels frais de procédure

Montant de la redevance mensuelle de : QUATRE VINGT TREIZE EUROS QUARANTE CINQ A DEUX CENT QUARANTE QUATRE EUROS TRENTE SEPT (de 93.45. à 244.37 euros selon le type de logement).

MENTION A RECOPIER INTEGRALEMENT PAR LE SIGNATAIRE, DE SA MAIN, DANS LE CADRE CI-DESSOUS :

« Je me porte caution solidaire pour le paiement de la redevance s'élevant, selon le type de logement, à 244.37 euros mensuels maximum, ainsi que pour le règlement des dégradations, réparations locatives, indemnités d'occupation, et éventuels frais de procédure, ces obligations résultant du règlement intérieur dont j'ai reçu un exemplaire. Je sais que je ne pourrai pas résilier le présent engagement avant son terme.

En renonçant au bénéfice de discussion défini à l'article 2021 du Code civil et en m'obligeant solidairement, je m'engage à rembourser le bailleur de la totalité de la dette sans pouvoir exiger qu'il poursuive préalablement le locataire.

Je confirme avoir pleinement enregistré la nature et l'étendue des obligations ainsi contractées ».

Fait à.....le.....

Signature de la personne se portant caution

Pour LE DIRECTEUR DU CROUS

Toute personne qui se rend coupable du délit de fausse signature tombe sous le coup de l'article 441 du Nouveau Code Pénal.

POUR LES PIECES A FOURNIR, VOIR AU VERSO



A D M I S S I O N A L A S R E B E S
Année Universitaire 2010/2011

PIECES A JOINDRE PAR LE SIGNATAIRE DE L'ACTE DE CAUTION SOLIDAIRE

- photocopie de la carte nationale d'identité recto verso du cautionneur ou, pour un cautionneur de nationalité étrangère, carte de travail et de séjour mention « salarié » d'une validité d'au moins 3 années couvrant obligatoirement l'année universitaire concernée.
- photocopie d'une facture EDF datant de moins de trois mois au nom et adresse du cautionneur.
- photocopie du dernier bulletin de salaire du cautionneur, à défaut justification des revenus pour non salariés.
- un Relevé d'Identité Bancaire de la personne se portant caution.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆

SI LA CAUTION SOLIDAIRE EST UNE PERSONNE MORALE,
FOURNIR UNIQUEMENT :

- un Relevé K Bis.

STUDIO NEUF MOIS
ACTE DE CAUTION SOLIDAIRE
(Article 2015 et 2021 du Code Civil)

Doit être obligatoirement établi par une personne physique ou morale attestant sa solvabilité en France

Je soussigné (e) Nom et Prénom.....

Adresse.....

Profession ou emploi.....

déclare me porter caution solidaire de :

NOM(S) et Prénoms des/du résident(s)

à compter du 1^{er} septembre et pour une durée maximale d'occupation de 12 mois,

et m'engage à ce titre, au profit du CROUS qui accepte, à satisfaire à toutes les obligations découlant des règles financières d'occupation des locaux, sans bénéfice de discussion pour le paiement :

- ☛ des redevances et indemnités d'occupation éventuelles
- ☛ des dégradations et réparations locatives
- ☛ et des éventuels frais de procédure

Montant de la redevance mensuelle de : DEUX CENT QUARANTE CINQ EUROS QUATRE VINGT à QUATRE CENT CINQUANTE DEUX EUROS QUARANTE CINQ (de 245.80. à 452.45 euros selon le type de logement).

MENTION A RECOPIER INTEGRALEMENT PAR LE SIGNATAIRE, DE SA MAIN, DANS LE CADRE CI-DESSOUS :

« Je me porte caution solidaire pour le paiement de la redevance s'élevant, selon le type de logement, à 452.45 euros mensuels maximum, ainsi que pour le règlement des dégradations, réparations locatives, indemnités d'occupation, et éventuels frais de procédure, ces obligations résultant du règlement intérieur dont j'ai reçu un exemplaire. Je sais que je ne pourrai pas résilier le présent engagement avant son terme.

En renonçant au bénéfice de discussion défini à l'article 2021 du Code civil et en m'obligeant solidairement, je m'engage à rembourser le bailleur de la totalité de la dette sans pouvoir exiger qu'il poursuive préalablement le locataire.

Je confirme avoir pleinement enregistré la nature et l'étendue des obligations ainsi contractées ».

Fait à.....le.....

Signature de la personne se portant caution

Pour LE DIRECTEUR DU CROUS

Toute personne qui se rend coupable du délit de fausse signature tombe sous le coup de l'article 441 du Nouveau Code Pénal.

POUR LES PIECES A FOURNIR, VOIR AU VERSO



A D M I S S I O N E N S T U D I O 9 M O I S
Année Universitaire 2010/2011

PIECES A JOINDRE PAR LE SIGNATAIRE DE L'ACTE DE CAUTION SOLIDAIRE

- Photocopie de la carte Nationale d'identité du cautionneur ou, pour un cautionneur de nationalité étrangère, carte de travail et de séjour mention « salarié » d'une validité d'au moins 3 années couvrant obligatoirement l'année universitaire concernée.
- Photocopie d'une facture EDF datant de moins de trois mois au nom et adresse du cautionneur.
- Photocopie du dernier bulletin de salaire du cautionneur, à défaut justification des revenus pour non salariés.
- Un Relevé d'Identité Bancaire de la personne se portant caution.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆

SI LA CAUTION SOLIDAIRE EST UNE PERSONNE MORALE,
FOURNIR UNIQUEMENT :

- Un Relevé K Bis.